Les antiviraux en médecine vétérinaire, entre innovation thérapeutique et responsabilité sanitaire

Le 16 octobre 2025, l'Académie vétérinaire de France organise une séance académique dédiée à l'usage des antiviraux en médecine vétérinaire, thématique d'une actualité brûlante depuis l'autorisation récente de l'antiviral GS-441524 sous forme de préparation magistrale et l'encadrement renforcé par le règlement d'exécution européen.

Cette problématique illustre parfaitement les défis contemporains de notre profession : concilier l'innovation thérapeutique avec les impératifs pour les praticiens : soins des animaux et santé publique. Actuellement, aucun médicament vétérinaire antimicrobien à propriétés antivirales ne dispose d'AMM, contraignant les praticiens à recourir aux prescriptions dans le cadre « de la cascade » en responsabilité.

La journée s'articulera autour de cinq interventions complémentaires. L'ouverture portera sur les mécanismes potentiels de sélection et d'émergence liés à l'usage des antiviraux en médecine vétérinaire, établissant le cadre scientifique indispensable à la réflexion.

Deux présentations spécialisées suivront : les indications des antiviraux dans l'espèce équine, puis dans l'espèce féline, secteurs où ces molécules trouvent leurs principales applications actuelles, notamment pour traiter les herpèsviroses équines et la péritonite infectieuse féline.

L'aspect réglementaire sera ensuite détaillé, rappelant en particulier que 18 antiviraux figurent parmi les molécules interdites de prescription vétérinaire en Europe pour préserver la santé humaine.

La séance se conclura par une table ronde sur l'usage et le mésusage des antiviraux, permettant les échanges entre chercheurs et praticiens.

Cette séance s'inscrit dans la démarche du groupe de travail mis en place par l'Académie, qui dans le prolongement de cette séance, rendra un avis académique au second semestre 2025.